

Note Méthodologique : Sensibilisation à la lutte nuisibles IPM

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Démarche de sensibilisation et d'acculturation IPM pour milieux industriel, agroalimentaire, logistique et tertiaire.
 - Réduction durable des risques nuisibles, renforcement de l'hygiène et de la conformité aux audits.
 - Approche intégrée: prévention, surveillance raisonnée, interventions proportionnées et traçabilité.
 - Langage commun entre opérationnels, maintenance, qualité et prestataires; routines d'inspection lisibles.
-

Objectifs de la mission

- Réduire l'attractivité du site (propreté, étanchéité, flux).
 - Instaurer une surveillance factuelle et partagée.
 - Déclencher des réponses proportionnées au risque.
 - Améliorer la conformité documentaire et les audits.
 - Diminuer l'usage des biocides au strict nécessaire.
 - Gouvernance: revue IPM trimestrielle adossée au comité HSE; objectif $\geq 95\%$ de points de contrôle IPM conformes.
-

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic documentaire et lecture des plans; cartographie des flux et des zones sensibles.
 - Plan de surveillance (plan de site) codifié: dispositifs, points, fréquences, seuils.
 - Critères d'acceptation, règles d'escalade et matrice de décision proportionnée.
 - Plan d'actions structurelles (barrières passives, étanchéité, gestion déchets) priorisé.
 - Formation appliquée: lecture des preuves, routines d'inspection, conduite à tenir.
 - Tableaux de bord et formats de rapports; contrôle d'efficacité J+7 à J+14.
 - Organisation des revues IPM trimestrielles et audits internes semestriels.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadre, risques et niveau d'ambition

- Diagnostic documentaire, lecture des plans, zones sensibles et exigences clients/audits clarifiées ⇒ périmètre et risques cadrés.
- Partage des fondamentaux IPM et vocabulaire commun ⇒ équipes alignées sur les indices et la vigilance.
- Cartographie des flux et points d’entrée ⇒ base des priorités de prévention.

Étape 2 – Conception du plan de surveillance et critères

- Choix dispositifs, densité/implantation, codification, fréquences, seuils d’alarme ⇒ plan de site lisible.
- Critères d’acceptation et indicateurs paramétrés (taux de conformité, délais) ⇒ décisions opposables.
- Lecture des relevés et gestion des fausses alertes ⇒ surveillance objective et partagée.

Étape 3 – Maîtrise des causes racines et barrières physiques

- Priorisation des actions structurelles (étanchéité, végétation, déchets) ⇒ pression nuisible réduite.
- Bonnes pratiques terrain (portes, rangement, zones humides) ⇒ prévention ancrée.
- Plan de correction avec responsables et délais ⇒ suivi rigoureux des barrières passives.

Étape 4 – Réponse proportionnée et gestion des prestataires

- Matrice d’escalade par niveaux d’activité ⇒ qui déclenche quoi, quand et comment.
- Contrats avec indicateurs de performance et rapports standardisés ⇒ traçabilité et pilotage externe.
- Intégration sécurité chimique pour biocides ⇒ interventions justifiées et contrôlées.

Étape 5 – Revue de performance, audits et amélioration

- Tableaux de bord, analyses périodiques et tests saisonniers ⇒ tendances et robustesse vérifiées.
- Audits croisés internes et préparation des audits externes ⇒ conformité démontrée.
- Mise à jour du plan de site et retours d’expérience ⇒ amélioration continue.

Planning / durée / jalons

Jalon / activité	Fréquence / délai
Inspection des zones sensibles	Hebdomadaire (≥ 4 fois/mois)
Contrôle d’efficacité après intervention	J+7 à J+14
Mise à jour du plan de site après changement	Sous 48 h
Revue IPM en comité HSE	Trimestrielle (4/an)
Audit interne IPM	Semestriel (2/an)
Clôture des actions correctives	≤ 30 jours

Rôles & responsabilités

Client

- Opérateurs: détecter signaux faibles, fermer portes, remonter anomalies (photo + point de site).

- Maintenance: étanchéité, grilles, joints, fuites; planning de correction partagé.
- Qualité/HSE: tenir les relevés, preuves photo, registres; animer une coordination hebdomadaire courte.
- Comité HSE: organiser revues IPM trimestrielles et audits internes semestriels.

Consultant

- Diagnostic documentaire, lecture des plans, cadrage du périmètre et des risques.
- Conception du plan de surveillance, critères d'acceptation et indicateurs.
- Matrice d'escalade, cadrage des rapports et KPI prestataires.
- Tableaux de bord, analyses périodiques et préparation des audits; formation appliquée des équipes.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans du site et cartographie des flux; identification des zones sensibles.
- Historique des relevés, traces, photos et enregistrements (preuves objectives).
- Exigences clients/audits et référentiels applicables (ISO 22000:2018, EN 16636:2015).
- Inventaire des dispositifs existants, codification et plan de site actuel.
- Planning maintenance/nettoyage, gestion des déchets, contraintes extérieures.
- Contrats/rapports prestataires et indicateurs de performance en place.
- Registre des produits/biocides approuvés et modalités d'usage; contrôles d'efficacité.
- Calendrier des travaux et des périodes saisonnières à risque.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

Point clé : Proportionner les réponses au risque, privilégier la prévention et documenter chaque décision par des preuves.

- Revue IPM trimestrielle en comité HSE: décisions, preuves, suivi des actions.
- Indicateurs sobres: taux de conformité des points, délai de clôture, récurrence par zone, part préventif vs curatif (cible $\geq 95\%$).
- Seuils et escalade formalisés (alerte dès 2 constats consécutifs au même point).
- Traçabilité renforcée: rapports standardisés, registres d'applications biocides, photos datées.
- Contrôle d'efficacité des interventions sous 7–14 jours; mise à jour du plan de site sous 48 h.
- Audits internes semestriels; revue conjointe prestataire au moins 2 fois/an avec KPI.
- Clôture des actions correctives sous 30 jours pour maintenir la maîtrise.